

Cultivateur de cette paroisse & de Marie Belange  
 ge. Parain Louis Belange, man aim  
 Marie Belange qui n'ont eu signé.

G. M. e. Marceau

B. 3.  
 Jos. Alfred  
 Belange

Le neuf janvier mil huit cent cinquante  
 Cinq nous soussigné curé de cette paroisse  
 avons baptisé Joseph Alfred né, le dit, en  
 légitime de Joseph Belange cultivateur de  
 cette paroisse & de Désirée Héris Parain Effrem  
 Belange, man aim, Genévien, Justin qui n'ont  
 eu signé.

G. M. e. Marceau

B. 4.  
 Blaise  
 Boire

Le onze janvier mil huit cent cinquante  
 Cinq nous soussigné curé de cette paroisse  
 avons autorisé dans le cimetière de cette  
 paroisse, Blaise Boire cultivateur de cette  
 paroisse, époux de Rose Leblon, de cet, depuis  
 deux jours âgé de moins de trente ans en presen-  
 ce de Joseph Justin & de Michel Bimbis qui  
 n'ont eu signé.

G. M. e. Marceau

B. 4.  
 Narcisse  
 Couture

Le vingt-un janvier mil huit cent  
 Cinquante Cinq, nous soussigné curé de  
 cette paroisse, avons baptisé Narcisse, né  
 depuis six jours du légitime mariage de  
 Alexis Couture cultivateur de cette paroisse  
 et de Catherine Dion Parain Narcisse son  
 ge, man aim, Magdeline Coste qui n'ont  
 eu signé.

G. M. e. Marceau

B. 3.  
 Séverin  
 Bochu dit  
 Morancy  
 &  
 Marie  
 Lemieux

Troisième Feuille  
 Le vingt-deux janvier mil huit cent  
 Cinquante cinq, après la publication de  
 Bochu dit Séverin bans de mariage faite aux prônes  
 Morancy de nos messes paroissiales & de celles des  
 Trois Petits, entre Séverin Bochu dit Mora-  
 cy cultivateur des Trois Petits fils mineur  
 de Augustin Bochu dit Morancy cultiva-  
 teur & de Magdelin Pelletier de la paroisse  
 des Trois Petits d'un part, & Marie Lemieux  
 fille majeure de Firmin Lemieux cultivateur  
 de cette paroisse et de défunte Genévien Parain  
 d'autre part, ne s'étant de concert aucun  
 empêchement de mariage et les parents  
 respectifs ayant consenti au dit mariage,  
 nous soussigné curé de cette paroisse nous  
 nous leur sommes consentant de mariage  
 et leur avons donné la bénédiction nuptiale  
 en présence d'Augustin Bochu dit  
 Morancy père & Pierre Bochu dit Moran-  
 cy Cochin de Séverin et de Firmin Lemieux  
 père & Noël Lemieux, père de Séverin  
 qui tous ont signé que les époux ont eu  
 signé.

G. M. e. Marceau

B. 5.  
 M. Angélique  
 Courtonne  
 Courtonne

Le vingt-trois janvier mil huit cent  
 Cinquante cinq, nous soussigné curé de  
 cette paroisse, avons baptisé Mo-  
 Courtonne Angélique Courtonne née  
 depuis deux jours du légitime  
 mariage de Pierre Courtonne  
 cultivateur de cette paroisse &  
 d'Angélique Gagnon dite Belle-